

CAN Actions mondiales Fidelity 100/100 (PS1)

31 mars 2026

Renseignements sur le fonds (au 31 décembre 2025)

Principaux titres	%
Microsoft Corp	5,0
Alibaba Group Holding Ltd	3,3
Finning International Inc	3,2
Prosus NV	3,0
Melrose Industries PLC	2,8
Dollar Tree Inc	2,7
Samsung Electronics Co Ltd	2,6
BNP Paribas SA	2,4
Northern Star Resources Ltd	2,2
Concordia Financial Group Ltd	2,2
Répartition totale des principaux titres	29,4

Caractéristiques du portefeuille	
Écart-type	11,48 %
Rendement du dividende	2,00 %
Rendement à l'échéance	-
Durée (années)	-
Coupon	-
Cote de crédit moyenne	-
Capitalisation boursière moyenne (millions)	357 103,8 \$

Actifs nets (millions de \$)
281,4 \$

Cours
38,54 \$

Nombre de titres
403

Placement initial minimal
500 \$
Un minimum de 500 000 \$ en actifs admissibles est requis pour l'application des taux privilégiés.

Codes de fonds
AFA – CLGC061I
FAD[^] – CLGC061J
ARC2 – CLGC061S
ARC4 – CLGC061K

Coordonnées

Centre de service à la clientèle

Numéro sans frais:
1 888 252-1847

Site Web de la société:
canadavie.com

Comprendre les rendements

Rendements annuels composés (%)

1 MO	3 MO	ACJ	1 AN	3 ANS	5 ANS	10 ANS	DEPUIS CRÉATION
-9,03	-6,81	-6,81	10,71	12,51	5,94	8,84	10,21

Rendements par année civile (%)

2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018
26,97	10,37	15,72	-17,11	10,53	17,51	18,43	-6,33

Fourchette de rendements sur cinq ans (01 juin 2012 - 31 mars 2026)

Meilleur rendement	Date de fin de la meilleure période	Pire rendement	Date de fin de la pire période	Rendement moyen	% des périodes de rendement positif	Nombre de périodes positives	Nombre de périodes négatives
15,78 %	mai 2017	3,14 %	oct. 2022	8,89 %	100,00 %	107	0

CAN Actions mondiales Fidelity 100/100 (PS1)

31 mars 2026

Commentaire du fonds T4 2025

Les commentaires et les opinions sont fournis par Fidelity Investments Canada s.r.l..

Commentaires sur les marchés

Les marchés boursiers mondiaux ont progressé au quatrième trimestre de 2025, l'indice MSCI Monde tous pays inscrivant un rendement de 1,8 % (en dollars canadiens). Les obligations mondiales de la catégorie investissement, représentées par l'indice agrégé mondial des obligations Bloomberg, ont perdu 1,2 % (en dollars canadiens). Les marchés internationaux ont surpassé les marchés américains, et les segments axés sur la valeur ont fait preuve de vigueur. La croissance des bénéficiaires des sociétés s'est maintenue, et les attentes à l'égard de la politique monétaire ont continué de soutenir les marchés.

Aux États-Unis, l'inflation a augmenté à 2,7 % sur 12 mois en novembre et l'économie américaine a progressé à un taux annualisé de 4,3 %, le rythme le plus élevé en deux ans. Cette croissance a été alimentée par les dépenses de consommation, la reprise des exportations et les dépenses gouvernementales. Le taux de chômage aux États-Unis est demeuré élevé, atteignant 4,6 % en novembre. En ce qui concerne le commerce, les manchettes ont été de plus en plus favorables, les États-Unis et la Chine ayant annoncé une trêve commerciale d'un an. La Réserve fédérale américaine a réduit le taux des fonds fédéraux, qui ont terminé décembre dans une fourchette de 3,50 % à 3,75 %.

Dans ce contexte, huit des onze secteurs de l'indice MSCI Monde tous pays ont progressé, à commencer par les soins de santé, les matériaux et les produits financiers. Les secteurs de l'immobilier, de la consommation discrétionnaire et des biens de consommation de base ont tiré de l'arrière.

Rendement

Les placements relatifs du fonds dans Dollar Tree Inc. et Samsung Electronics Co. Ltd. ont contribué au rendement. Dollar Tree a profité de la conversion et de l'expansion des magasins, ce qui a entraîné une amélioration des ventes. Le titre de Samsung Electronics a progressé en raison de la demande liée à l'intelligence artificielle (IA).

L'exposition à Alibaba Group Holding Ltd. a nuí au rendement du fonds, tout comme la sous-pondération d'Alphabet Inc. Le titre d'Alibaba Group Holding a chuté après la publication des résultats de la société pour le deuxième trimestre de 2025. Alphabet a connu une croissance liée à la demande de l'IA.

Sur le plan sectoriel, l'exposition aux secteurs des biens de consommation de base et des technologies de l'information a contribué

au rendement du fonds. La sélection des titres de la consommation discrétionnaire a pesé sur les résultats. La surpondération de la consommation discrétionnaire et des soins de santé a également nuí au rendement du fonds.

Activité du portefeuille

Aucune opération importante n'a été effectuée dans le fonds au cours de la période.

CAN Actions mondiales Fidelity 100/100 (PS1)

31 mars 2026

Perspectives

Au cours des dernières années, le sous-conseiller estime que les marchés boursiers ont progressé en raison de la notion d'exceptionnalisme américain et de la promesse de l'IA. Cette situation a entraîné des divergences entre les marchés américains et internationaux, les valorisations des marchés américains ayant fracassé des records. Pour cette raison, le sous-conseiller a eu de la difficulté à trouver des occasions présentant des perspectives de croissance intéressantes à des prix raisonnables sur les marchés américains. Cela l'a incité à investir davantage à l'échelle internationale, ce qui a contribué au rendement supérieur en 2025.

Le sous-conseiller s'est concentré sur quelques occasions, notamment l'émergence des multinationales chinoises. Il estime que cela devrait accroître la concurrence. Les multinationales chinoises devraient être en mesure de rivaliser sur le plan des coûts, offrant une qualité comparable à celle de leurs homologues américaines à un prix inférieur. Le sous-conseiller examine aussi les sociétés qui devraient profiter d'une réaccélération en Europe. Parmi ces occasions, mentionnons les sociétés de la construction, de la construction résidentielle et des infrastructures, qui pourraient connaître une croissance après la résolution potentielle du conflit en Ukraine.

CAN Actions mondiales Fidelity 100/100 (PS1)

31 mars 2026

Renonciation de responsabilité

Les commentaires portant sur l'information propre à certaines sociétés ainsi que sur les acquisitions et ventes ont été fournis par le gestionnaire de fonds. La Canada Vie ne saurait être tenue responsable de toute perte ou de tout dommage, de quelque nature que ce soit, qui découle directement ou indirectement de l'utilisation, à bon ou à mauvais escient, de l'information contenue dans le présent document ou de toute erreur ou omission dans ce document. Les données qui figurent dans le présent commentaire ne sont fournies qu'à titre indicatif et, sauf indication contraire, avaient cours le 31 déc. 2025.

Les opinions exprimées dans ce commentaire n'engagent que ce gestionnaire de placements à la date de publication et peuvent changer sans préavis. Ce commentaire n'est présenté qu'à titre d'information générale et n'a pas pour but d'inciter le lecteur à acheter ou à vendre des produits de placement précis ni de fournir des conseils juridiques ou fiscaux. Les investisseurs potentiels devraient passer en revue les documents de placement et de déclaration avant de prendre la décision d'investir et devraient s'adresser à leur conseiller en sécurité financière pour obtenir des conseils en fonction de leur situation particulière.

Le contenu de cet commentaire (y compris les faits, les perspectives, les opinions, les recommandations, les descriptions de produits ou titres ou les références à des produits ou titres) ne doit pas être pris ni être interprété comme un conseil en matière de placement, ni comme une offre de vente ou une sollicitation d'offre d'achat, ou une promotion, recommandation ou commandite de toute entité ou de tout titre cité. Bien que nous nous efforcions d'en assurer l'exactitude et l'exhaustivité, nous n'assumons aucune responsabilité quant à son utilisation.

Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir ou celles de tiers. Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir ou celles de tiers. Ces risques, incertitudes et hypothèses comprennent, mais sans s'y limiter, les conditions générales économiques, politiques et des marchés, les taux d'intérêt et de change, la volatilité des marchés boursiers et financiers, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les changements sur le plan de la réglementation gouvernementale, les changements au chapitre des lois fiscales, les poursuites judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Le lecteur est invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, et à ne pas se fier indûment aux renseignements prospectifs. Tous les renseignements prospectifs contenus aux présentes ne sont valables qu'au 31 déc. 2025. Il ne faut pas s'attendre à ce que ces renseignements soient mis à jour, complétés ou révisés en raison de nouveaux renseignements, de nouvelles circonstances, d'événements futurs ou autres.

Rien ne garantit que les cibles de rendement ou de volatilité du fonds seront atteintes sur un horizon de placement donné. Les rendements ciblés et la volatilité devraient être évalués sur la période indiquée et non sur des périodes plus courtes. Les rendements ciblés ne sont pas des rendements réels et ne doivent pas être considérés comme une indication du rendement réel ou futur.

Ces fonds sont offerts par l'intermédiaire d'une police de fonds distincts établie par la Canada Vie.

Une description des principales caractéristiques de la police de fonds distincts est présentée dans la notice explicative. **Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police, et sa valeur peut augmenter ou diminuer.**

Gestion de placements Canada Vie et le symbole social, et Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

CAN Actions mondiales Fidelity 100/100 (PS1)

31 mars 2026

* Pour la série Partenaire et la série privilégiée Partenaire, des frais de services-conseils et de gestion (SCG) allant de 0,50 % à 1,25 % sont négociés entre vous et votre conseiller. Le RFG ne comprend pas ces frais.

La Canada Vie renonce actuellement à une partie des frais de gestion de placement du Fonds d'épargne à intérêt élevé afin de cibler un ratio des frais de gestion estimé de 1,00 %. La Canada Vie n'est aucunement tenue de renoncer à ces frais, et elle pourrait cesser de le faire en tout temps sans préavis.

Le rendement annualisé sur sept jours se fonde sur le rendement total annualisé du fonds au cours des sept derniers jours civils et ne représente pas le rendement réel sur un an. Il est important de noter que le rendement annualisé sur sept jours n'est pas un indicateur du rendement futur du fonds.

^L'option de souscription avec frais d'acquisition différés (FAD) n'est pas offerte pour les nouvelles cotisations en raison des interdictions mises en place par les organismes de réglementation, lesquelles sont entrées en vigueur le 1er juin 2023. Pour certaines polices, si les FAD constituent la seule option de frais d'acquisition offerte, de nouvelles cotisations peuvent être acceptées. Des renseignements supplémentaires pourraient s'avérer nécessaires.

†Plafonné à l'égard des nouveaux investisseurs - Les cotisations ne sont plus acceptées de la part des nouveaux investisseurs., †Plafonné à l'égard des nouveaux investissements - Les cotisations ne sont plus acceptées.

La distribution du tableau, des normes visant les antécédents et des rapports à court terme n'est pas autorisée sans l'inclusion du rapport à long terme du profil de fonds. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police et sa valeur peut augmenter ou diminuer. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Les rapports produits au moyen du présent site Web visent uniquement à informer. La Canada Vie et ses sociétés affiliées, ses représentants et ses fournisseurs de contenu tiers n'offrent aucune garantie en ce qui a trait à l'exactitude, à l'exhaustivité ou à l'actualité des renseignements fournis dans le présent site Web et ne peuvent être tenus responsables des décisions de placement, des dommages ou d'autres pertes résultant de l'utilisation du site ou de son contenu. Le relevé périodique établi et envoyé par la Canada Vie est le seul rapport fiable sur les valeurs unitaires. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la Canada Vie et ses produits, visitez le site canadavie.com ou adressez-vous à votre conseiller. Au Québec, toute référence au terme conseiller correspond à conseiller en sécurité financière au titre des polices d'assurance individuelle et de fonds distincts, et à conseiller en assurance collective/en régimes de rentes collectives au titre des produits collectifs. Les fonds sont offerts par l'intermédiaire d'une police de fonds distincts établie par la Canada Vie. Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

La note FundGrade A+® est utilisée avec la permission de Fundata Canada Inc., tous droits réservés. Les Trophées annuels FundGrade A+® qui distinguent la « crème de la crème » des fonds d'investissement canadiens, sont remis par Fundata Canada Inc. Le calcul de la note FundGrade A+® complémentaire de la notation mensuelle FundGrade, est déterminé à la fin de chaque année civile. Le système de notation FundGrade évalue les fonds en fonction de leur rendement ajusté au risque, mesuré par le ratio de Sharpe, le ratio de Sortino et le ratio d'information. Le résultat pour chaque ratio est calculé individuellement, sur des périodes de 2 à 10 ans. Les résultats sont alors équipondérés en calculant une note mensuelle FundGrade. Les notes FundGrade sont réparties en cinq tranches qui vont de « A » (performance supérieure) à « E » (performance inférieure). Ainsi, 10 % des fonds gagnent la note A, 20 % des fonds obtiennent la note B, 40 % des fonds reçoivent la note C, 20 % des fonds recueillent la note D et 10 % des fonds reçoivent la note E. Tous les fonds éligibles doivent avoir reçu une note mensuelle FundGrade au cours de l'année précédente. La note FundGrade A+® utilise un calcul dans le style de « moyenne pondérée cumulative » (MPC). Les notes mensuelles FundGrade de « A » à « E » reçoivent des notations allant respectivement de 4 à 0. Le résultat moyen d'un fonds⁷ détermine son MPC. Tout fonds possédant un MPC supérieur

CAN Actions mondiales Fidelity 100/100 (PS1)

31 mars 2026

ou égal à 3,5 reçoit la note A+. Pour plus de renseignements, veuillez consulter le site Web www.FundGradeAwards.com. Même si Fundata fait de son mieux pour s'assurer de la fiabilité et de la précision des données contenues dans la présente, l'exactitude de ces dernières n'est pas garantie par Fundata.

Information financière offerte par Fundata Canada Inc.

©Fundata Canada Inc. Tous droits réservés.

